

Rapport annuel de Délégation de Service Public



Port de Saint-Vaast-la-Hougue 2018 - Année 6

TABLE DES MATIERES

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE SAINT-VAAST	3
A) Caractéristiques générales	3
B) Descriptions des services	3
C) Description des installations.....	4
D) Horaires	5
II / DONNEES COMPTABLES.....	6
III / ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	8
1) Enquêtes de satisfaction	8
2) Comptabilisation et traitement des réclamations	8
3) Investissements réalisés visant à améliorer les prestations et la qualité du service.....	9
IV / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER	10
A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	10
1) Faits marquants de l'exercice	10
2) Actions marketings et communication	12
3) Actions événementielles.....	14
4) Fréquentation et analyses.....	14
5) Qualité/Sécurité /Environnement	20
6) Effectifs / qualifications	22
7) Formation.....	22
8) Sinistres	22
B) EVOLUTION DES TARIFS POUR 2018.....	22
1) Tarifs d'outillages.....	22
2) Droits de port pour le commerce et la pêche	22
3) Ajouts et modifications.....	23
C) PERSPECTIVES	23

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE SAINT-VAAST

A) Caractéristiques générales

Objet de la délégation : Exploitation du port de plaisance, de pêche et de commerce de Saint-Vaast-la-Hougue

Délegataire : Société Publique Locale d'Exploitation Portuaire de la Manche

Délegant : Conseil départemental de la Manche

Prise d'effet de la convention : 1er janvier 2014

Echéance de la convention : 31 décembre 2043

Durée de la convention : 30 ans

B) Descriptions des services

Le port de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue dispose de 750 places dont 670 réservées aux AOT annuelles et 80 pour les visiteurs de passage. Les quais du port (côté ville) peuvent accueillir une trentaine de bateaux de pêche professionnels.

Dans le cadre de la DSP, la SPL d'Exploitation Portuaire de la Manche a l'obligation d'assurer les services suivants :

- Le contrôle de l'exploitation du Port sans permanence de gardiennage en dehors des heures d'ouverture du bureau du Port,
- La gestion des ouvertures et fermetures de la porte d'accès au Port,
- L'accueil des usagers pendant les heures d'ouverture du bureau du Port,
- L'information des usagers sur les visites et services disponibles sur le territoire de l'Autorité Délégante,
- La transmission des renseignements météorologiques avec panneaux d'affichage de ces renseignements,
- La vente de carburant,
- La distribution d'eau potable,
- La distribution d'énergie électrique,

- La mise à disposition d'un accès internet via wifi,
- Le fonctionnement et le nettoyage des installations sanitaires accessibles en permanence (W.C., toilettes, douches, etc.),
- La lutte contre l'incendie,
- La réception et l'enlèvement des ordures ménagères et des résidus (huiles de vidange, etc.) issus de ses activités de pêche, plaisance et commerce,
- La pesée des produits de la pêche débarqués au Port.

C) Description des installations

Les locaux et installations appartenant à l'Autorité Délégante et mis à la disposition du Délégué sont les suivantes :

1.) Locaux

Le bureau du port comprend :

- l'espace d'accueil,
- les bureaux administratifs,
- le poste de commande de l'écluse,
- la blanchisserie,
- le local ménage,
- les vestiaires du personnel,
- le local technique,
- les sanitaires (douches et toilettes) pour les plaisanciers avec accès par code,
- les toilettes publiques à l'extérieur.

Le bâtiment de la Marina comprend :

- le bar-brasserie « La Marina »,
- un garage réservé à l'usage du Délégué,
- à l'étage, les bureaux réservés en priorité aux associations locales (Yacht club, école de voile, ...),
- les toilettes publiques,
- les sanitaires (douches et toilettes) pour les plaisanciers avec accès par code.

Le chantier naval

Le bungalow de chantier situé sur la zone technique réservé à l'usage du Délégué.

2.) Ouvrages portuaires

- La grande jetée,
- L'épi anti-houle, dit « jetée feu vert – jetée feu rouge »,
- La porte écluse,
- Les trois cales de mises à l'eau :
 - la cale de la Chapelle,
 - la cale du bureau du port dite « l'embarcadère James Phillip »
 - la cale dite « de Tatihou » située à l'entrée du port, route de Réville,
- L'ensemble des quais délimitant le bassin portuaire,
- L'ensemble des terre-pleins situés dans le périmètre de la délégation comprenant notamment :
 - les différents parcs de stationnement,
 - La zone technique avec son aire de carénage
 - L'ouvrage destiné au lavage des navires.

D) Horaires

Du 1^{er} janvier au 31 mars

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

Du 1^{er} avril au 30 juin

	Matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

Du 1^{er} juillet au 31 août

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 20h	
dimanche	8h à 20h	

Du 1^{er} septembre au 30 septembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

Du 1^{er} octobre au 31 décembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

Un agent est néanmoins présent à chaque fermeture des portes de jour comme de nuit.

II / DONNEES COMPTABLES

La SPL d'exploitation portuaire de la Manche gère trois équipements portuaires distincts et à ce titre, constitue un seul établissement juridique avec plusieurs établissements secondaires. Les documents comptables sont le résultat d'une comptabilité analytique par établissement secondaire, résultats reconstruits à partir des comptes validés par le commissaire aux comptes. Les comptes de la SPL d'exploitation portuaire de la Manche sont consolidés et une seule liasse fiscale est déposée au greffe du tribunal de commerce de Coutances.

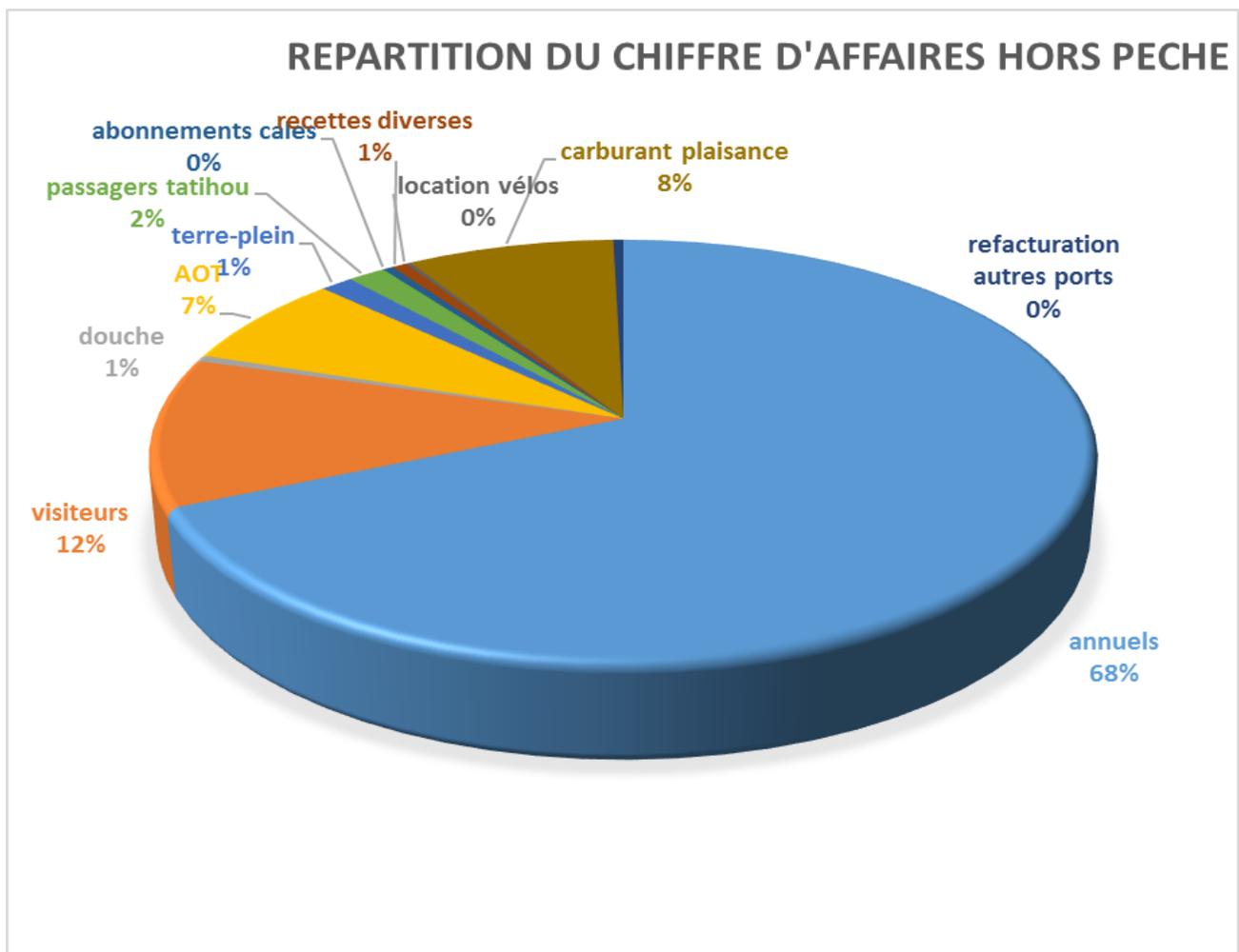
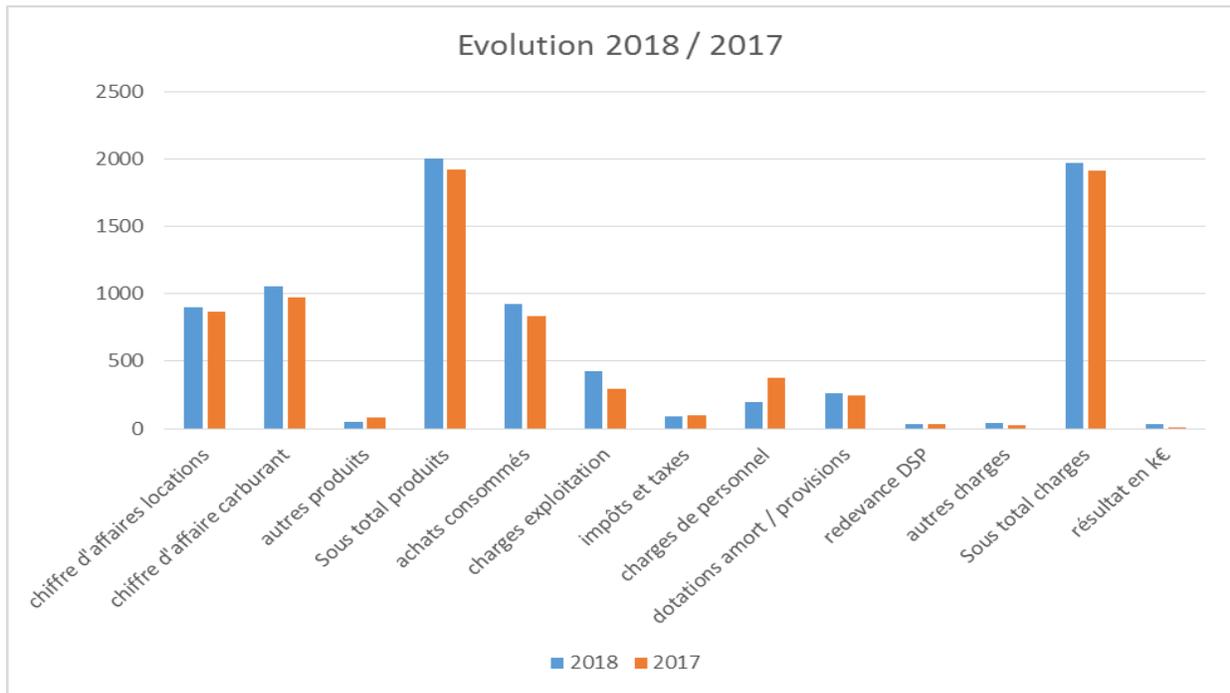
Port de Saint Vaast la Hougue :

	2018	2017	Variation
chiffre d'affaires locations	896	866	30
chiffre d'affaire carburant	1055	970	85
autres produits	52	86	-34
Sous total produits	2003	1922	81
achats consommés	926	832	94
charges exploitation	422	299	123
impôts et taxes	92	97	-5
charges de personnel	194	374	-180
dotations amort / provisions	261	244	17
redevance DSP	35	35	0
autres charges	43	29	14
Sous total charges	1973	1910	63
résultat en k€	30	12	18

Le port de Saint Vaast la Hougue affiche une progression de son chiffre d'affaire de 4,2 % en 2018, principalement liée aux ventes de carburant (+ 8.7%), les locations de courtes et longues durées ne progressant que de 3.4 %.

Les charges affichent une progression (+3.2%) principalement liées aux achats de carburant (+11.3%), compensée par une nette diminution des dépenses de personnel (-51%, départ en retraite de la directrice avec un remplacement à temps partiel par mise à disposition de personnel comptabilisé en autre charge pour 64 k€), et enfin à la dotation aux amortissements et aux provisions pour travaux (+13%) du fait de l'amortissement des nouveaux équipements de pontons mis en œuvre en 2017.

Le résultat reste néanmoins positif de 30 k€ contre 12 k€ en 2017.



III / ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE



1) Enquêtes de satisfaction

En décembre 2018, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu le 5^{ème} anneau du label Qualité Plaisance (4 anneaux en 2018) attribué par la Fédération française des Ports de Plaisance. Un formulaire de satisfaction a été réalisé durant la saison 2018 et distribué à la clientèle de passage lors de leur arrivée. Une boîte aux lettres a été mise à disposition dans l'accueil afin de recueillir les questionnaires remplis. En 2018, seuls 3 questionnaires ont été retournés.

2) Comptabilisation et traitement des réclamations

Dans le sens de l'amélioration de la démarche Qualité, le port de Saint-Vaast-la-Hougue s'est engagé à répertorier et traiter les réclamations des plaisanciers.

En 2018, la majorité des réclamations des clients annuels concernait l'état des pontons et des bateaux en bout de panne (surtout ceux au fond du port : I, J et K). Suite à l'absence de bateaux durant les travaux de remplacement des pontons, les goélands se sont installés et ils souillent ces zones.

Au cours de la saison estivale, il y a toujours des réclamations concernant le stationnement des véhicules, les places étant souvent prises par d'autres types d'utilisateurs du port (promeneurs, visiteurs de l'île de Tatihou, ...). Elles concernent surtout les week-ends et plus précisément le samedi matin, jour du marché.

La majorité des réclamations des clients de passage concernait la trop faible profondeur du port pour les voiliers, surtout sous le ponton E (résolu en fin d'année par le dragage du port).

Les clients des cales de mise à l'eau ont massivement critiqué l'absence d'une tarification à la journée, elle aussi résolue depuis par l'instauration d'un tarif journalier.

3) Investissements réalisés visant à améliorer les prestations et la qualité du service

+ Location de vélos :

Début juillet, la société Loc Vélo nous a proposé de devenir une e-station pour louer des vélos électriques. Nous leur avons loué 2 vélos « économiques » et 2 vélos « premium » que nous avons proposé à nos clients à partir de la mi-juillet et jusqu'à mi-septembre selon les tarifs imposés par Loc Vélo.



+ Création de places de parking pour les remorques :

Pour améliorer les conditions d'accueil des usagers des cales, des places de parking pour les véhicules avec remorques ont été créées sur le terre-plein du port. Elles sont regroupées sur 3 zones et sont au nombre de 15.



IV / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) Faits marquants de l'exercice

+ Changement des pontons (fin des travaux) : 871 000 €

En raison du report des travaux de dragage, les 2 tranches de travaux ont été faites consécutivement. Le remplacement des pontons s'est terminé le 9 février 2018.



+ Réfection de la peinture des pieux (2ème tranche) : 85 000 €

La 2^{ème} tranche des travaux de remise en état des pieux a été réalisée en septembre 2018. Des retouches ont été faites sur quelques défauts issus de la première campagne.

+ Accès aux cales de mise à l'eau et stationnement pour les remorques : 10 000 €

Afin de contrôler l'accès aux cales devenus payant depuis début 2018, des caméras de surveillance ont été installées. Chacune des cales en est équipée et chaque passage est enregistré par un logiciel capable de déchiffrer et de stocker les plaques minéralogiques des véhicules ainsi que l'immatriculation des bateaux.

Les utilisateurs peuvent payer leur forfait soit en ligne via un site créé spécifiquement soit directement au bureau du port.

Pour améliorer l'accueil de cette clientèle, une quinzaine de places ont été créées afin d'accueillir les véhicules avec remorque.

+ Curage du fond du port le long du quai pêche : 46 000 €

En amont des travaux de dragage, toute la zone située le long du quai pêche a été curée à l'aide d'une pelle mécanique. Ce secteur étant très chargé en termes de macro-déchets, résidus de coquillages et cailloux, la drague n'aurait pas pu nettoyer cette partie du port.



+ Terrassement et installation du chantier de dragage :

En amont des travaux de dragage, l'entreprise Merceron a procédé à la préparation du chantier et notamment à la création de quatre bassins de lagunage dans des terrains agricoles à 1.5 km du port. Ces bassins serviront ensuite au lagunage des eaux de dragage avant leur rejet dans le milieu. Le cout total du chantier qui débute en fin d'année 2018 et se terminera fin 2019 est évalué à 600 000 €



2) Actions marketings et communication

L'agence de communication Kacao a été choisie pour réaliser la nouvelle identité graphique de la SPL des Ports de la Manche, la charte graphique ainsi que le nouveau site web.

+ Nouvelle identité graphique :

Le nouveau logo de la SPL se décline en plusieurs versions en fonction de l'utilisation qui en sera faite, à un niveau global ou local. Il sera facile à adapter aux prochains ports qui rejoindront la SPL.

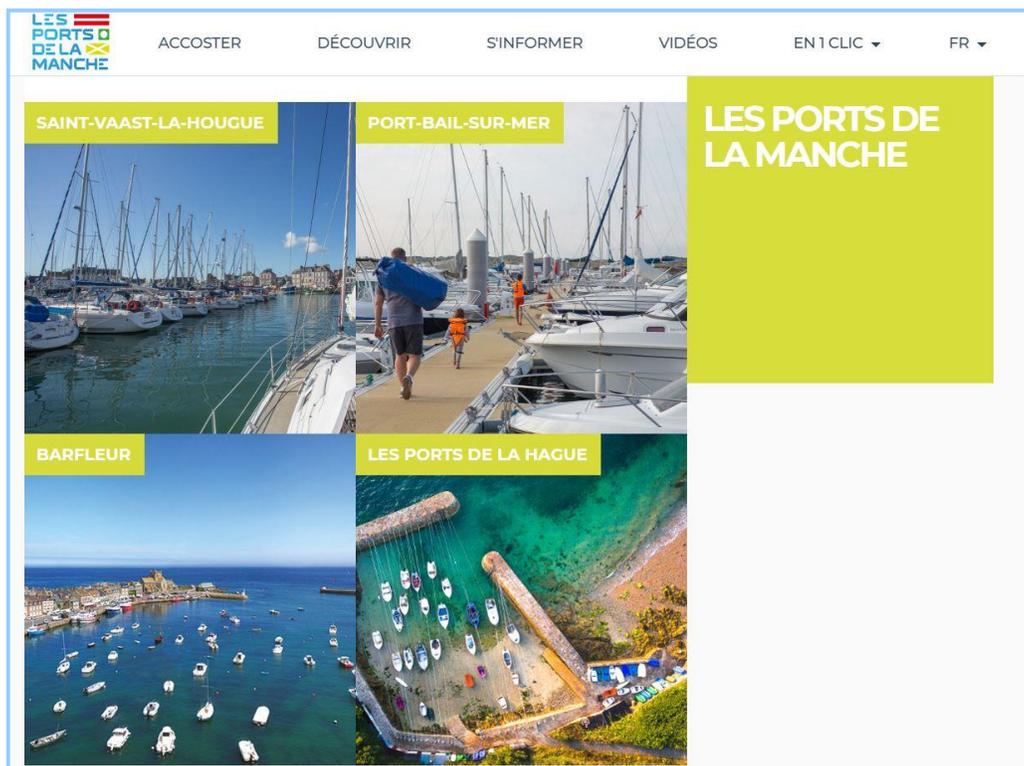


l'e
ue



+ Nouveau site internet :

La nouvelle version du site réalisée par l'agence Kacao a été mise en ligne en novembre 2018, avec une nouvelle ergonomie de navigation, de nouveaux services en ligne (réservation de places à flot pour les visiteurs, abonnement aux cales) et la mise en valeur des destinations touristiques portuaires.



+ Participation à des Salons :

- *Première participation au Salon de Southampton 2018 :*

Pour la première fois, la SPL d'Exploitation Portuaire a assuré une présence sur un salon nautique hors France. Le but de cette action est de renouer des contacts avec les plaisanciers britanniques ainsi qu'avec les organisateurs de rallyes. Une offre promotionnelle a été envoyée à l'ensemble des rallyes anglais déjà venus au port de Saint-Vaast. Une réduction de 35% leur a été proposée. Cet envoi (34 courriers/e-mails) a abouti à 7 réponses et 4 visites sur le salon.

Sur le Salon, il y a eu 2 jours de présence (14 et 15 septembre 2018). Sur l'ensemble des visiteurs, 38 étaient spécifiquement intéressés par le port de Saint-Vaast. 3 demandes de place à l'année ont été faites sur le salon dont 2 ont abouti.



- *Présence dans les autres salons :*

La SPL a été présente en 2018 au Nautic de Paris puis au Salon d'Amsterdam en mutualisant les moyens humains avec les ports voisins (Chantereyne et Diélette) .

+ Photothèque et vidéos du port :

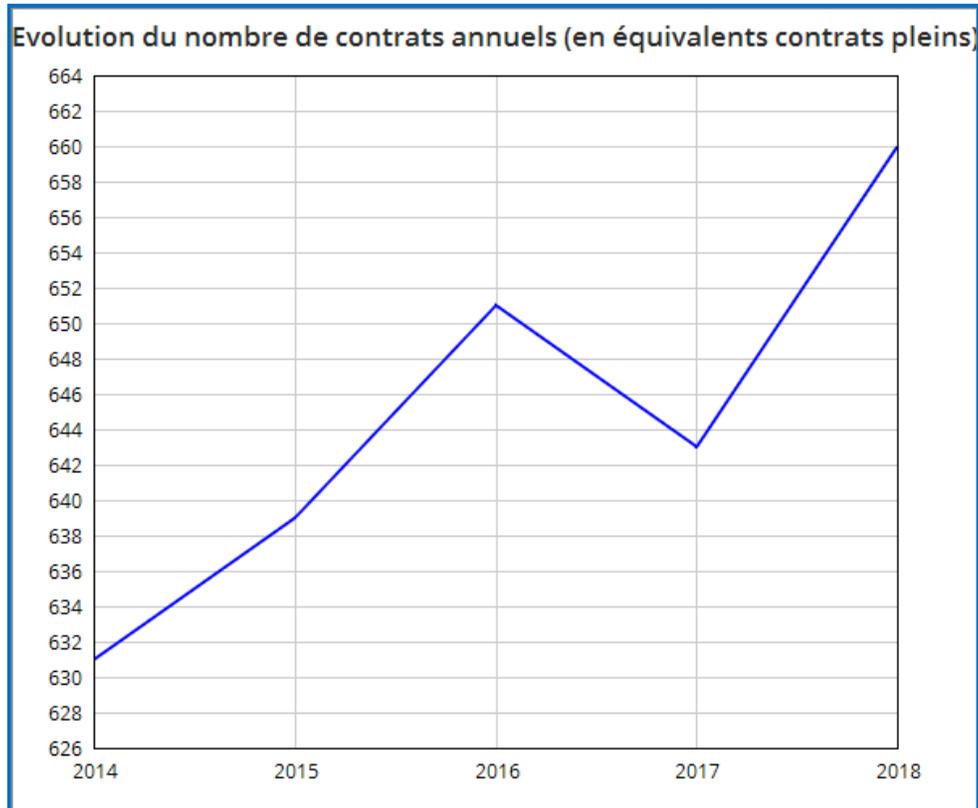
Après le reportage photo réalisé en 2017, les vidéos des ports de la Manche ont été réalisées en début de saison 2018. L'ensemble des réalisations est visible sur la chaîne Youtube de la SPL Les Ports de la Manche.

3) Actions événementielles

+ Accueil du départ du Tour des Ports de la Manche le 8 juillet 2018



+ AOT annuelles

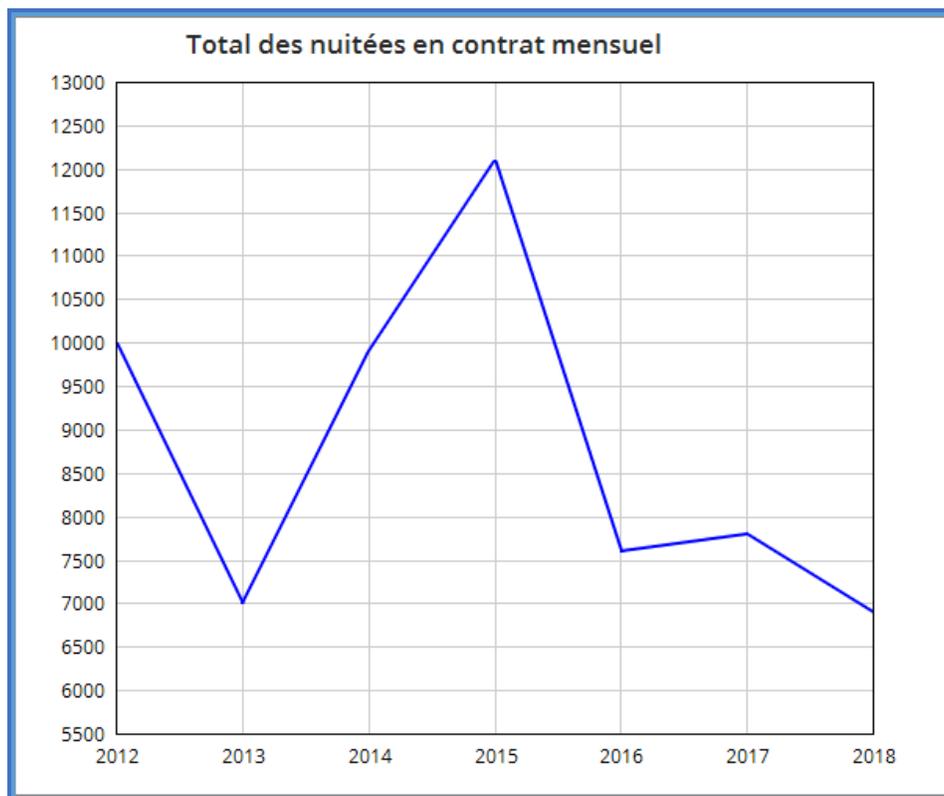


En 2018, le nombre d'«équivalents contrats pleins» est de 660 soit 17 de plus qu'en 2017. La hausse s'explique par la fin des travaux de remplacement des pontons en 2018. Les attributions sur les pontons concernés avaient été bloquées fin 2017 en raison des travaux. Il y a aussi une augmentation de la demande de places dites « sous les passerelles ». Ce sont des places annuelles attribuées à des bateaux inférieurs à 5m et sans cabine en attente d'une AOT sur ponton. Elles sont plus contraignantes car inaccessibles autour de la pleine mer.

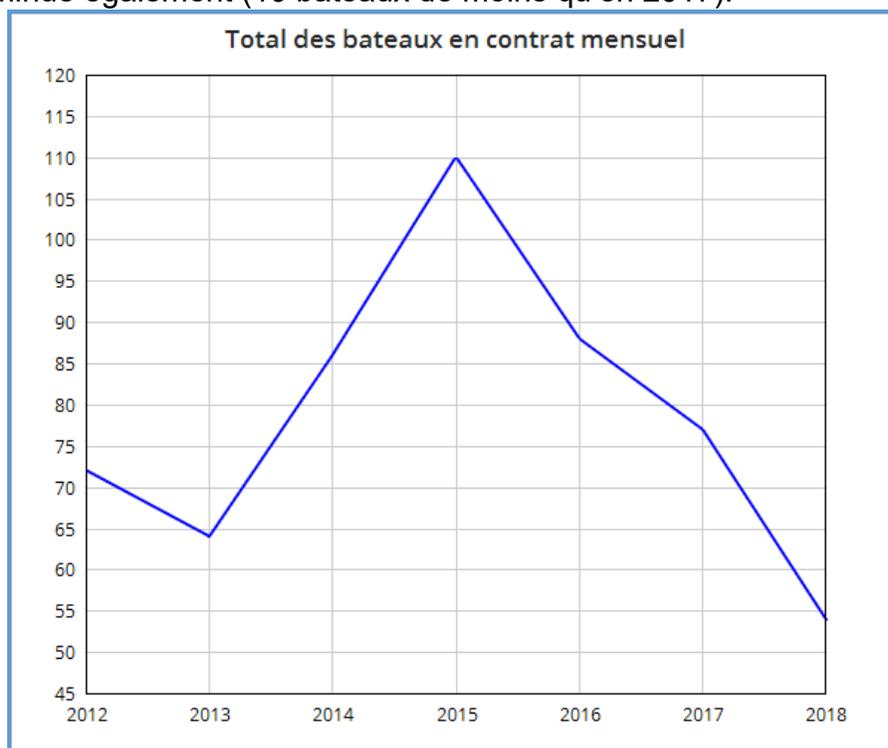
+ Escales supérieures à un mois

En 2018, il y a eu 6898 nuitées mensuelles pour 54 bateaux soit en moyenne 128 nuitées par bateau. Plus de la moitié des nuitées sont prises sur les mois de juillet, août et septembre.

Il faut noter que les pics de 2014 et 2015 sont dus au dragage du port de Grandcamp-Maisy. De nombreux bateaux ont été accueillis en « mensuels » à cette occasion.

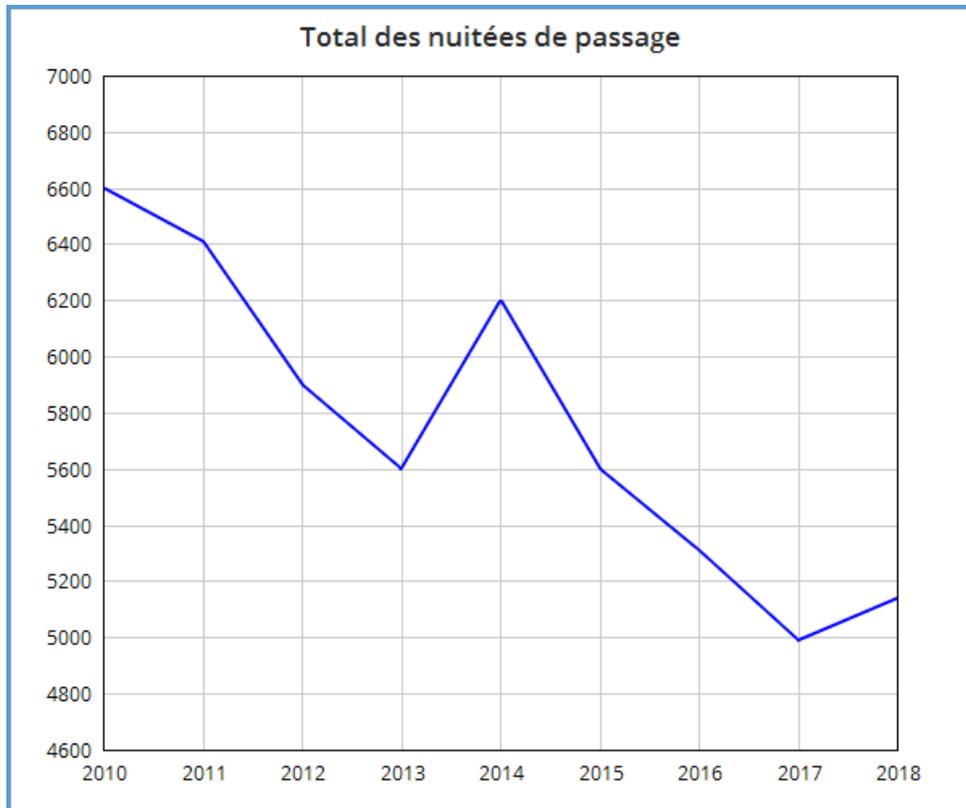


Cette forte baisse de fréquentation (900 nuitées de moins) est essentiellement due à une pression moins forte des places à l'année. Dans certaines catégories, les attributions arrivent rapidement et il y a moins de bateaux « mensuels » attendant une AOT à l'année. Il faut également noter que le nombre de bateaux « mensuels » en juillet et août a diminué également (10 bateaux de moins qu'en 2017).



+ Escales en passage

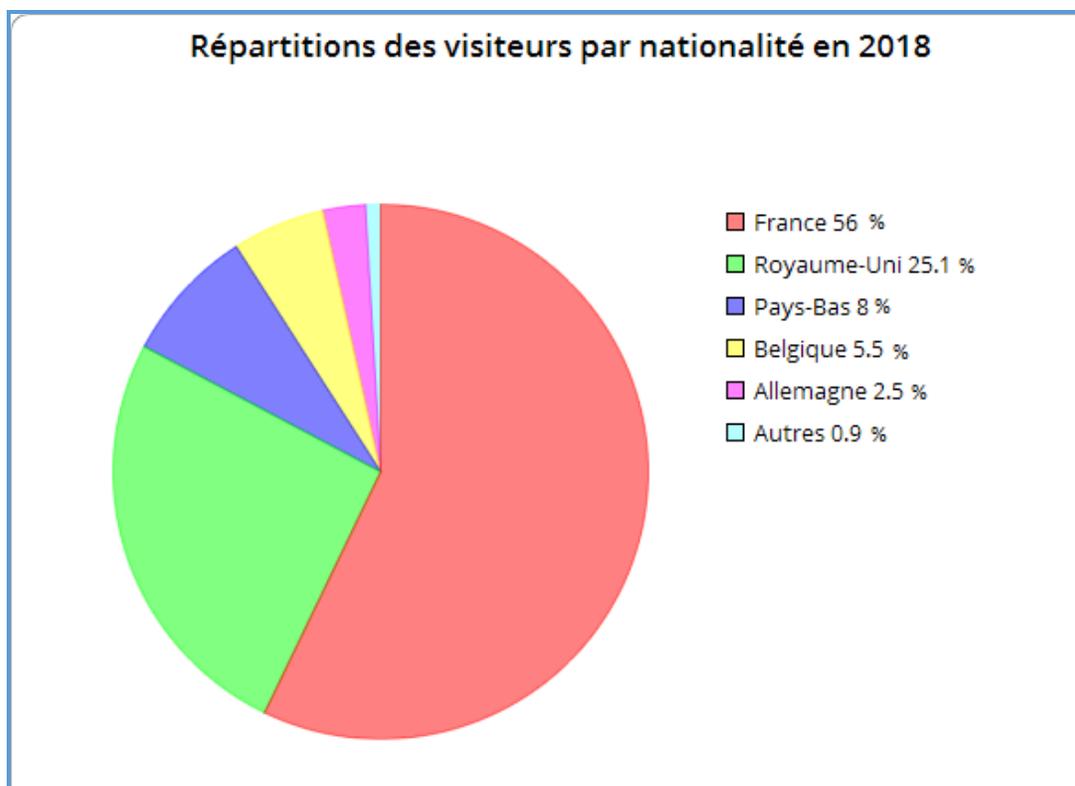
En 2018, la fréquentation est légèrement remontée par rapport à 2017 avec 150 nuitées de plus (3%). Malgré cela, ce chiffre est décevant car l'année 2018 a été exceptionnelle d'un point de vue météorologique de mai à mi-août avec beaucoup d'ensoleillement et très peu de coups de vent. Il faut noter que la fréquentation du mois d'août baisse d'années en années et de façon plus nette que les autres mois. En analysant de façon plus fine les statistiques de passage, cela est essentiellement dû à la baisse de nuitées britanniques durant ce mois de l'année.



En 2018, le nombre de nuitées anglaises a augmenté légèrement malgré la baisse au mois d'août et la baisse du nombre de rallyes en visite au port de Saint-Vaast.

La forte augmentation de nuitées « néerlandaises » est liée à la météo favorable. Cette clientèle est très sensible à ce paramètre. Les plaisanciers belges suivent habituellement les mêmes tendances mais en 2018, il y a une baisse de 8% difficilement explicable.

	2018	2017	Différence
TOTAL nombre de nuitées	5140	4990	+3,0 %
dont nuitées FR	2876	2862	+0,4 %
dont nuitées GB	1291	1254	+2,9 %
dont nuitées NL	511	412	+24,0 %
dont nuitées D	129	100	+ 29,0 %
dont nuitées B	285	309	- 7,8 %
dont nuitées Autres	48	53	-



+ Flotte de pêche :

Au 31 décembre 2018, 39 bateaux de pêche professionnelle bénéficient d'un contrat annuel dans le port de Saint-Vaast-la-Hougue : 33 bateaux sont sur le quai pêche et les 6 autres sont sur le ponton L.

+ Bilan « Passeport Escales » :

En 2018, il y a eu 172 nuitées prises par des bateaux visiteurs dans le port de Saint-Vaast contre 102 nuitées prises par des bateaux résidents dans les ports du réseau. En comptant tous les frais, le bilan Passeport Escales de 2018 est positif de 1 588,54 €. Le bilan complet est joint en annexe.

+ Bilan des rallyes :

En 2018, 11 rallyes et courses ont été accueillis durant la saison. Ce chiffre est plutôt bas en comparaison des années précédentes. Afin de relancer une dynamique, le port de Saint-Vaast a repris contact avec l'ensemble des rallyes anglais déjà venus via courrier électronique et physiquement au Salon de Southampton.

+ Bilan des cales :

Pour sa première année de fonctionnement (début véritable courant mai), le bilan des forfaits cales est le suivant sur le port de Saint-Vaast. Un bilan plus complet est joint en annexe.

Forfait hebdomadaire	13
Forfait mensuel	16
Forfait annuel	18,5
Forfait journalier (à partir de novembre 2018)	11

+ Bilan Location de vélos :

Pour cette première année de location de vélos sur le port de Saint-Vaast, le nombre de locations est le suivant (du 15 juillet au 15 septembre 2018). Un bilan plus détaillé est joint en annexe.

Location ½ journée	26
Location journée	45
Location 3 jours	3

5) Qualité/Sécurité /Environnement

+ Installation environnementale sur le port de Saint-Vaast

Pour rappel, le port de Saint-Vaast-la-Hougue dispose :

- d'une déchèterie portuaire avec récupération des principaux déchets dangereux liés aux activités de la plaisance : ferrailles, filtres à gasoil, batteries, pots de peinture et anti-fouling , ... ;
- d'un collecteur d'eau de vannes (eaux noires, eaux grises) sur ponton ;
- d'un collecteur de jus de cale sur ponton;
- plusieurs collecteurs d'huiles minérales usagées ;
- plusieurs sites de tri sélectif (verre, emballages, journaux/magazines) ;
- plusieurs récepteurs de déchets ménagers et assimilés ;
- un collecteur d'huiles usagées pour la pêche (système de pompage et local de réception de bidons d'huile) ;
- une zone technique avec aire de carénage équipée de réseaux de collecte des eaux de surface pour les prétraiter (décanteur lamellaire) avant rejet en mer,
- des stations d'avitaillement en carburant (pêche et plaisance) avec récupération des égouttures.

D'autres actions environnementales ont été réalisées sur le port de Saint-Vaast-la-Hougue :

- installation de temporisation en eau et en électricité sur 7 pontons (sur 11),
- pré-traitement des eaux de parking du terre-plein sud,
- récupération des eaux chargées en hydrocarbures des aires de dépotage pour le carburant ; ...

+ Label Qualité Plaisance 5 anneaux

Le mercredi 12 décembre 2018, lors du Salon Nautique de Paris, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu le 5^{ème} anneau du Label Qualité Plaisance (4 anneaux l'année précédente). La prochaine étape en terme de qualité de l'accueil sera l'obtention du label « Qualité Tourisme ». Il est à noter que le port de Port-Bail a obtenu pour la première fois le label « Qualité Plaisance » avec 2 anneaux.



+ Label ODYSSEA Tourisme et croissance bleue :

Les Villes-Ports de Saint-Vaast-la-Hougue et Barfleur, membres de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et adhérentes à la SPL des Ports de la Manche, ont fait le choix d'agir ensemble, pour candidater au label européen Odyssea des Destinations Bleues d'Excellence. Le sceau et le certificat de contribution aux partenaires ont été remis par la Fédération Française des Ports de Plaisance et le GEC Odyssea à l'occasion du Salon Nautic 2018.



+ Pavillon Bleu 2018

Dans le même sens, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu en 2018 le Pavillon Bleu pour la 23^{ème} fois consécutive. Ce label récompense les efforts faits par le port en termes d'accueil et d'environnement depuis toutes ces années.

6) Effectifs / qualifications

Au 31 décembre 2018, l'effectif du port de Saint-Vaast-la-Hougue est le suivant :

- un directeur,
- un maître de port adjoint,
- un assistant de direction,
- deux agents portuaires,
- une employée de ménage.

7) Formation

+ Formation Anglais professionnel :

2 agents portuaires ont eu accès à une formation à l'anglais professionnel en début d'année 2018.

8) Sinistres

Suite à une surtension électrique, de nombreux équipements électroniques (borne de pesée, automate à carburant, onduleurs) sont tombés en panne en janvier 2018, pris en charge partiellement par l'assurance du port

B) EVOLUTION DES TARIFS POUR 2018

1) Tarifs d'outillages

Les tarifs de stationnement sur le plan d'eau et la zone technique ont augmenté de 1,98% (évolution de l'indice INSEE sur un an). Les autres tarifs n'ont pas changé.

2) Droits de port pour le commerce et la pêche

Le barème a été augmenté de 1,98% Les minima et seuils de perception sont inchangés.

3) Ajouts et modifications

+ Ajout d'une tarification à la journée pour les cales

La grille d'accès aux cales de tous les ports est complétée par un tarif journalier d'un montant de 8€ TTC

C) PERSPECTIVES

Les principales perspectives concernent la réalisation de gros travaux sur le port, avec d'une part, le dragage de 30 000 m³ de sédiments à retraiter ensuite dans des bassins de lagunage, et d'autre part, dans la reprise des couches de surface sur les quais Tourville et Vauban.